

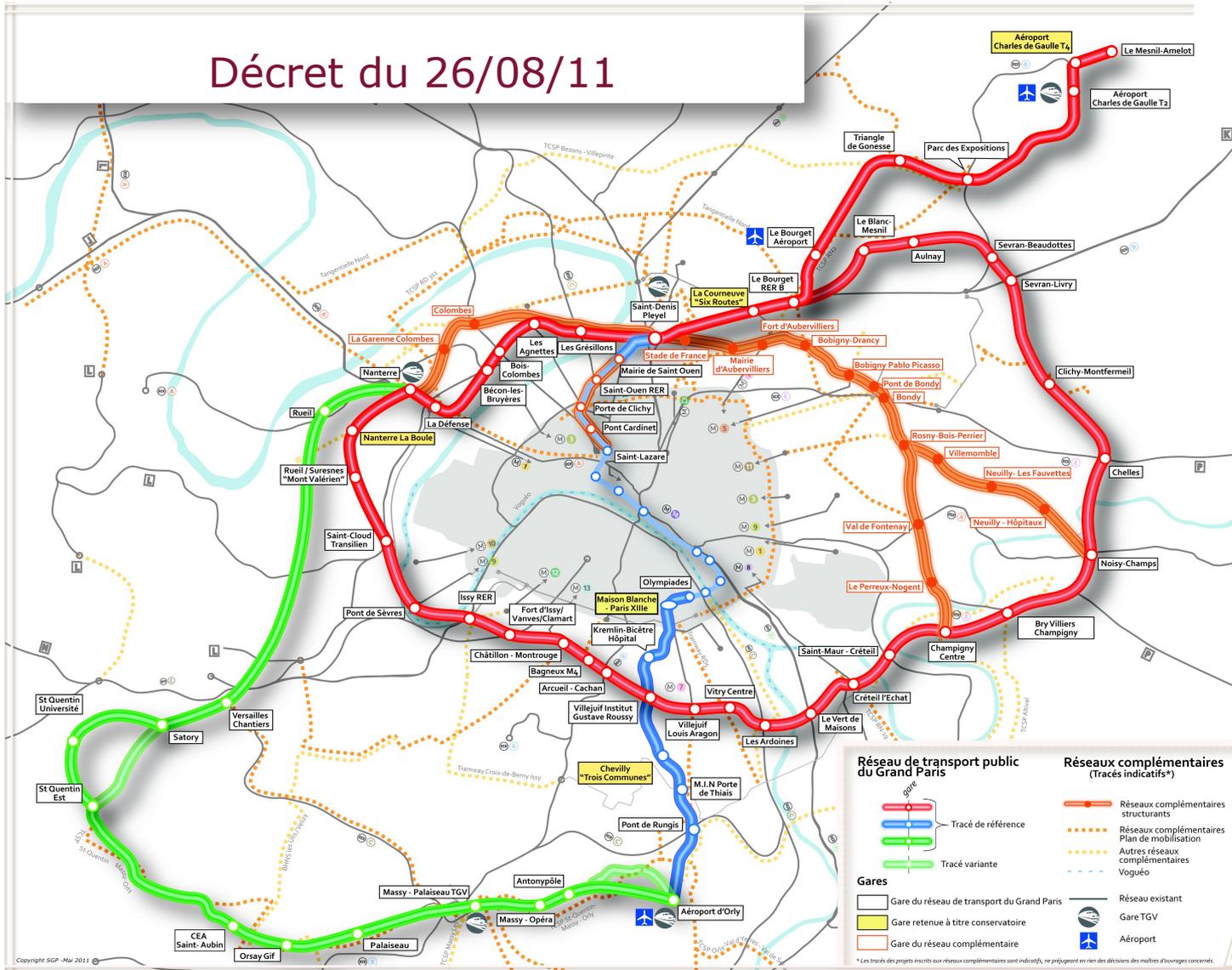


Les caractéristiques du réseau

- 166 kilomètres, 57 gares. Plus de 200 kilomètres et 72 gares avec la ligne orange.
 - Des **correspondances** avec les lignes existantes (tram, métro, transilien, RER...)
 - 34 gares en correspondance avec des modes lourds
 - Connexion avec les aéroports de Roissy, le Bourget et Orly
 - Connexion avec les gares TGV
- Des trains d'environ 1000 voyageurs en **capacité** maximale; une capacité adaptée sur la ligne verte.
- Une **vitesse** commerciale élevée de plus de 60 km/h et 110 km/h de vitesse de pointe
- Un **intervalle** entre trains réduit
 - Jusqu'à 85 secondes entre 2 rames

L'acte motivé

Décret du 26/08/11

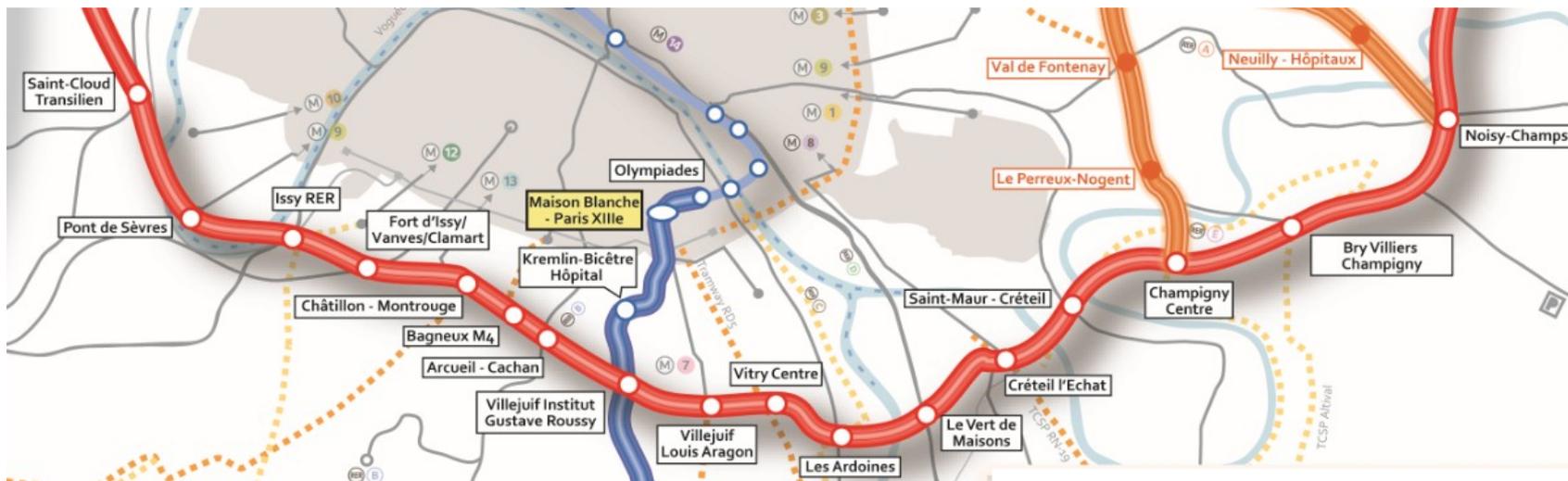
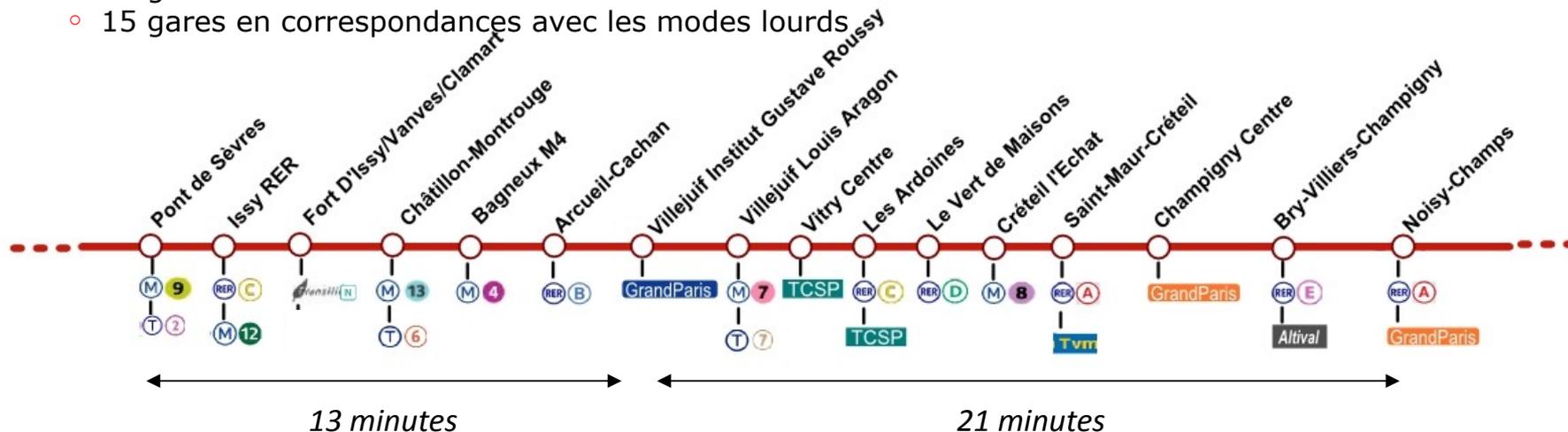


La gouvernance de la SGP

- **Un Directoire**: structure en charge du pilotage opérationnel de la Société du Grand Paris.
- **Un Conseil de Surveillance**: organe de contrôle et de validation des orientations générales de la SGP. Il est composé de 21 membres parmi lesquels siègent les présidents de tous les conseils généraux d'Ile-de-France, le Président de la région et un représentant des maires d'Ile-de-France.
- **Un Comité stratégique**: associant les maires de toutes les communes traversées par l'infrastructure, les EPCI, des représentants des deux assemblées, des chambres consulaires régionales et les communes signataires d'un CDT.

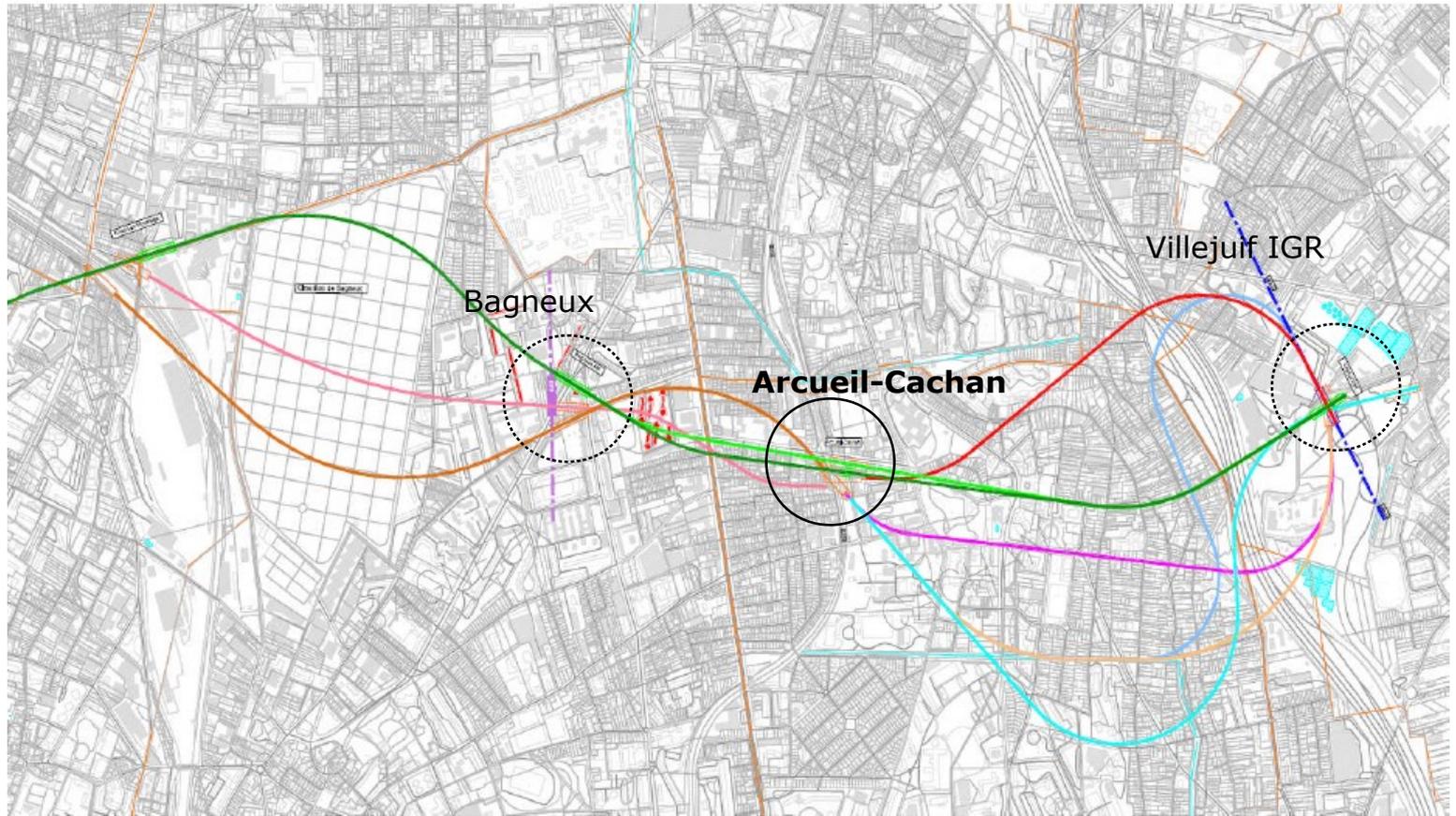
3. Le tronçon « Noisy-Champs - Pont de Sèvres »

- 33 km
- 16 gares
- 15 gares en correspondances avec les modes lourds

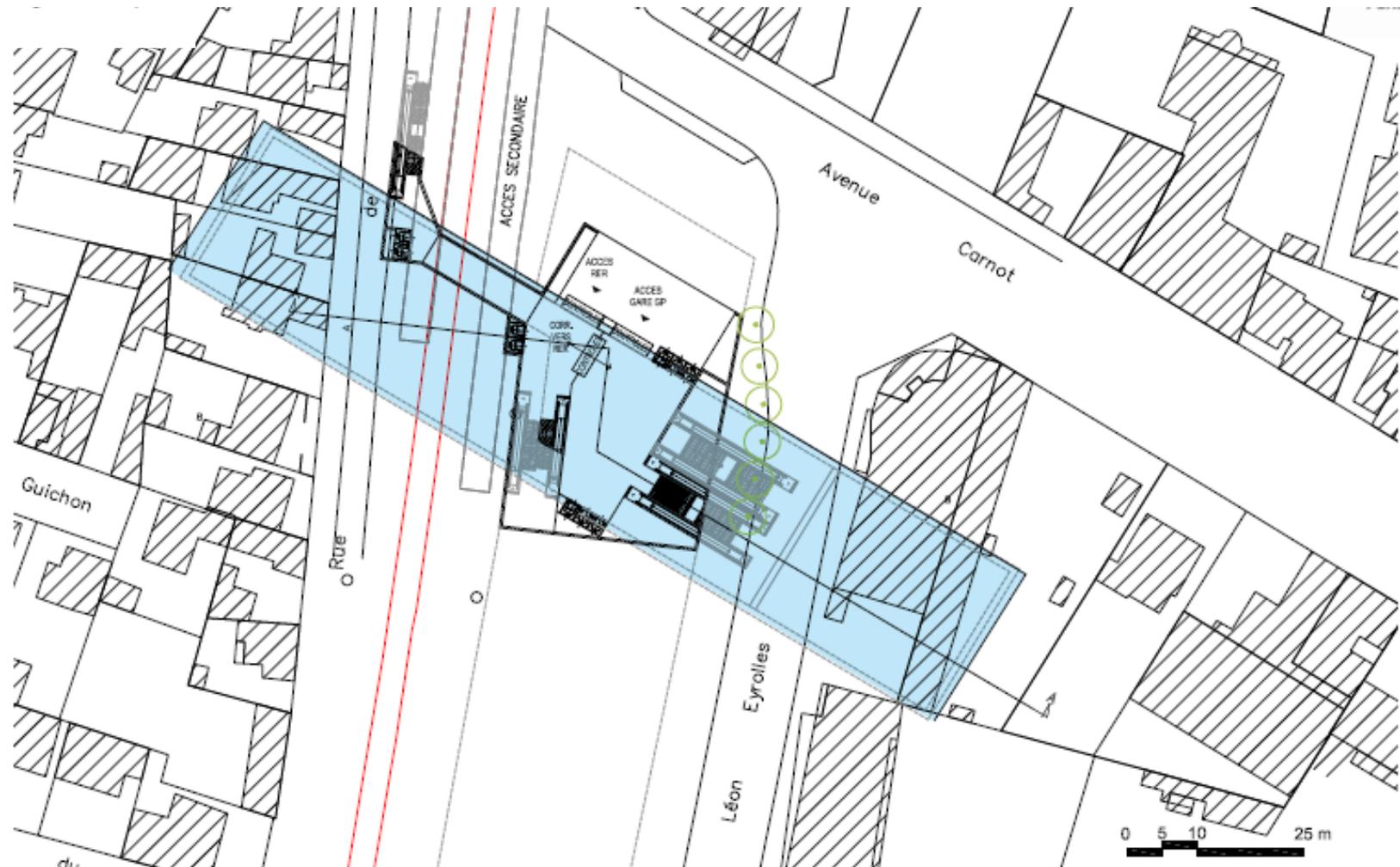


Le scénario retenu d'implantation de la gare

Le Comité de Pilotage a validé le 22 Décembre 2011 le tracé vert et le scénario d'implantation de la gare

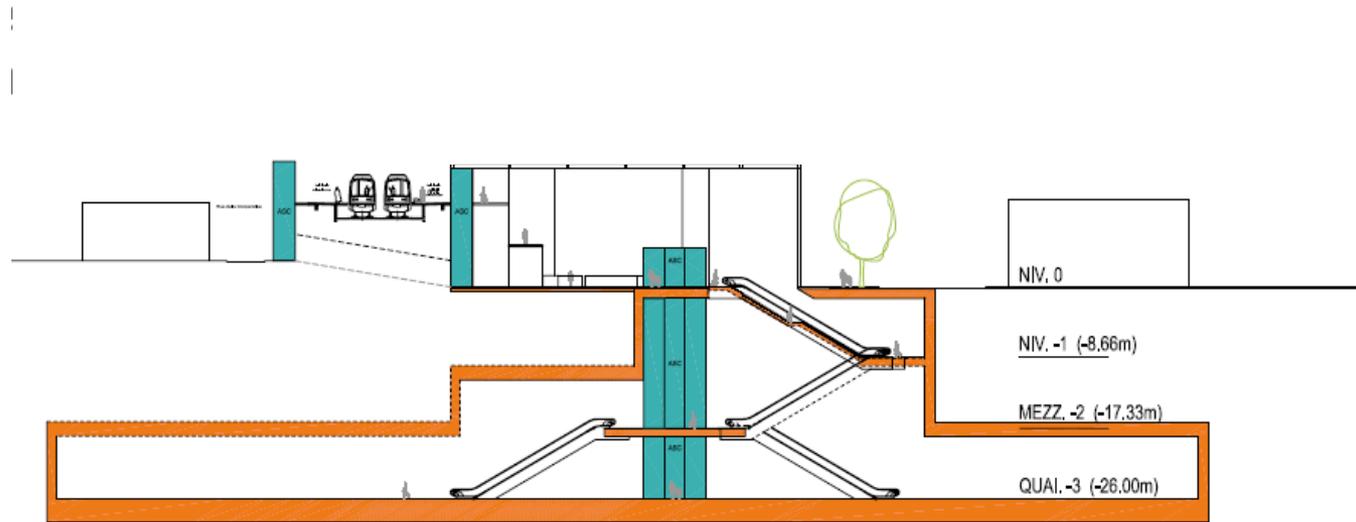


Le scénario retenu d'implantation de la gare



Le scénario retenu d'implantation de la gare

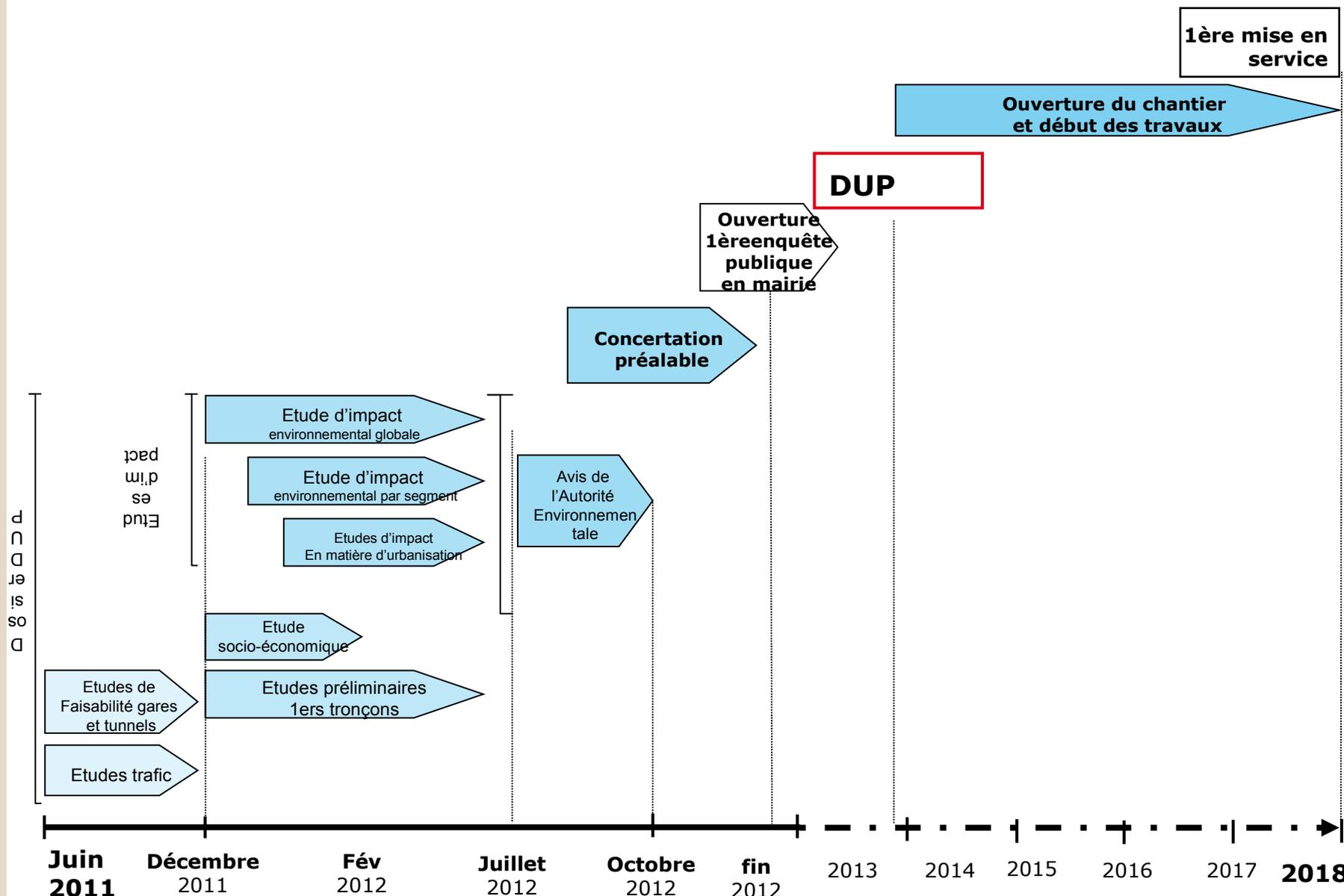
Coupe de principe



COUPE LONGITUDINALE AA

3. Le tronçon « Noisy-Champs -Pont de Sèvres »

Le calendrier



Rappel de la méthode de travail

- **Un Comité de Pilotage**

La Société du Grand Paris constitue un comité de pilotage composé des élus du territoire et des grands partenaires du projet.

Il se réunit à chaque grande étape d'avancement des projets de gares .

- **Un Comité technique**

Le comité technique permet le suivi des études menées par la SGP. Ils sont organisés périodiquement entre les Comités de Pilotage.

- Des **réunions spécifiques** pourront être organisées afin d'échanger des données sur les différentes problématiques posées par le projet (Urbanisme, Foncier, etc...).

La démarche municipale du projet

- **Une concertation spécifique au projet**

réunions à chaque étapes décisives, avec une méthode à proposer

concertation sur l'aspect extérieur de la gare,
« l'émergence »

- **Ouverture d'une maison du projet**

lieu d'informations

espace de réunions

Boutique à l'angle de la rue de la Coopérative et de l'avenue Carnot

Prochaine étape de concertation : juin 2012